



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 31515
44379 NANTES

Par internet

e-mail : edfentreprises@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 81 82 58 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX10600370201623-C7RRAA81

FERME CADIERGUES

Le Champ de monsieur GAEC
198 ROUTE DU CHAMP DE MONSIEUR
46120 ANGLARS Cedex 0

Facture du 16/04/2026 n° 10250081407



Electricité

Montant Hors TVA	206,09 €
Montant TVA (payée sur les débits)	41,22 €

Facture TTC

247,31 €

Montant total à payer (TTC)

247,31 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 16/05/2026 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **6568836409**
Compte commercial : 1-YPE0-141

Informations d'adressage de facture

SIREN : 384023784

Votre contrat

Offre électricité : Contrat élec. Reconductible

Nom du client

FERME CADIERGUES

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002340145324
LA BORIE HAUTE
46120 ANGLARS

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de	247,31 €
à partir du :	04/05/2026

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 12135652000 XX

Détail de votre facture du 16/04/2026 n° 10250081407

Document à conserver 10 ans

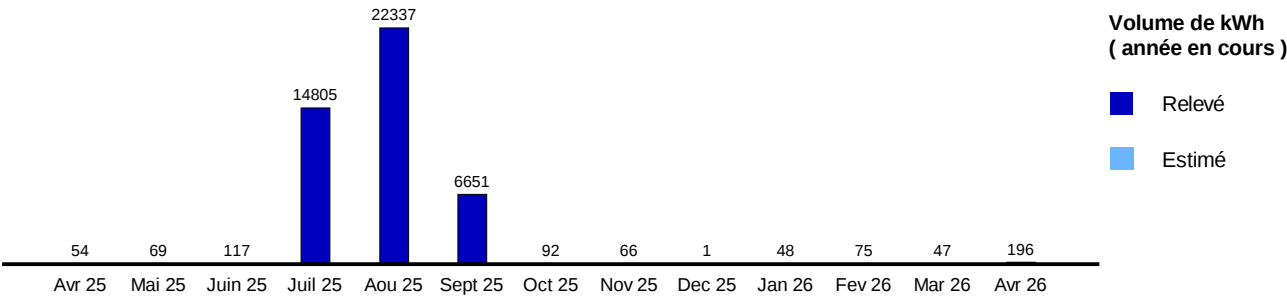
Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-YPPQ-107
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/01/2016
Venant à échéance le 31/12/2026

Données Point de Livraison

LA BORIE HAUTE 46120 ANGLARS
Réf Acheminement Electricité : 30002340145324

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				52,61 €	HT	
Abonnement électricité (HT)		Période		Prix unitaire HT	40,83 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2026 au 30/04/2026			40,83 €/mois	163,32 €	20,00 %
Annulation de l'abonnement	du 01/01/2026 au 31/03/2026				-122,49 €	20,00 %
Consommation (HT)		Période	Conso 196 kWh	Prix unitaire HT	11,78 €	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Hiver	du 15/03/2026 au 14/04/2026		1 kWh	11,819 c€/kWh	0,12 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 15/03/2026 au 14/04/2026		1 kWh	8,390 c€/kWh	0,08 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines Été	du 15/03/2026 au 14/04/2026		130 kWh	5,893 c€/kWh	7,66 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses Été	du 15/03/2026 au 14/04/2026		64 kWh	6,123 c€/kWh	3,92 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				129,41 €	HT
		Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 15/03/2026 au 13/04/2026			-17,90 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 15/03/2026 au 14/04/2026	31.000 c.j	59.67 c€/c.j	18,50 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 15/04/2026 au 14/05/2026	30.000 c.j	59.67 c€/c.j	17,90 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 15/03/2026 au 13/04/2026			-23,28 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 15/03/2026 au 14/04/2026	31.000 p.j	77.61 c€/p.j	24,06 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 15/04/2026 au 14/05/2026	30.000 p.j	77.61 c€/p.j	23,28 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 15/03/2026 au 13/04/2026	PS pondérée : 32 kW		-80,51 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 15/03/2026 au 14/04/2026	1006.880 kW	8.26 c€/kW	83,20 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 15/04/2026 au 14/05/2026	974.400 kW	8.26 c€/kW	80,51 €	20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 15/03/2026 au 14/04/2026	0.000 kWh	5.69 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 15/03/2026 au 14/04/2026	1.000 kWh	5.69 c€/kWh	0,06 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 15/03/2026 au 14/04/2026	1.000 kWh	3.47 c€/kWh	0,03 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 15/03/2026 au 14/04/2026	130.000 kWh	2.01 c€/kWh	2,61 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 15/03/2026 au 14/04/2026	64.000 kWh	1.49 c€/kWh	0,95 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 15/03/2026 au 14/04/2026	0.000 h	1241.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services		0,00 €	HT
			Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)					24,07 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA			Taux de TVA
Accise sur l'Electricité	du 15/03/2026 au 14/04/2026	196 kWh	2,65800 c€/kWh	5,21 €		20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 15/03/2026 au 15/04/2026	125,76	15,00 %	18,86 €		20,00 %

Total Hors TVA pour ce site		206,09 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	41,22 €
TVA à 20,00%		206,09 €	41,22 €
Total TTC pour ce site		247,31 €	TTC

Données de comptage
Identifiant de comptage : 042236029394 Type de compteur : PME-PMI
Pertes Joule : 1,000
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Longue Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 32

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)
Operateur Heures de pointe 6
Opérateur Heures pleines hiver 6
Opérateur Heures creuses hiver 6
Opérateur Heures pleines été 54
Opérateur Heures creuses été 54

Détail de votre facture du 16/04/2026 n° 10250081407

Données contrat	Données Point de Livraison
Contrat élec. Reconductible	LA BORIE HAUTE 46120 ANGLARS
Réf. de votre contrat 1-YPPQ-107	Réf Acheminement Electricité : 30002340145324
Prix non réglementés	
Souscrit depuis le 01/01/2016	
Venant à échéance le 31/12/2026	

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Pointe	30 le 15/03/2026	30 le 14/04/2026	du 15/03/2026 au 14/04/2026 : Pointe	0
Heures Pleines Hiver	111 le 15/03/2026	112 le 14/04/2026	du 15/03/2026 au 14/04/2026 : Heures Pleines Hiver	2
Heures Creuses Hiver	30 le 15/03/2026	31 le 14/04/2026	du 15/03/2026 au 14/04/2026 : Heures Creuses Hiver	1
Heures Pleines Été	0 le 15/03/2026	130 le 14/04/2026	du 15/03/2026 au 14/04/2026 : Heures Pleines Été	18
Heures Creuses Été	0 le 15/03/2026	64 le 14/04/2026	du 15/03/2026 au 14/04/2026 : Heures Creuses Été	4

Prix
Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé
Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation
Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations
Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 87,9% nucléaire, 7,2% énergies renouvelables (2% éolien, 3,1% solaire, 1,1% biomasse, 1% hydraulique), 4,3% gaz, 0,2% charbon, 0,4% pétrole
Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) : 97,4 % hydraulique : 95,9% France, 1,5% hors France (Allemagne, Croatie, Italie, Norvège)
2,2% éolien : 1,7% France, 0,5% hors France (Belgique, Italie)
0,3% solaire : France
0,1% Biomasse : France

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 80,4% hydraulique, 15,5% éolien, 4,1% solaire

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2024 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

